



L'Agence régionale de santé Rhône Alpes a décidé de **réorganiser l'activité de chirurgie du centre hospitalier de Crest**, en développant l'activité de **chirurgie ambulatoire** et en suspendant à compter du 31 janvier 2013, l'activité de chirurgie en hospitalisation complète.

Christophe Jacquinet, directeur général de l'ARS Rhône Alpes, a suivi l'avis de la Commission spécialisée de l'offre de soins (une des commissions spécialisée de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes), qui a émis un avis défavorable au renouvellement de l'activité de chirurgie en hospitalisation complète du centre hospitalier de Crest, le 28 novembre 2012.

L'activité de chirurgie en hospitalisation complète au centre hospitalier de Crest, avait été renouvelée en juillet 2011, à titre dérogatoire jusqu'au 31 décembre 2012, sous réserve d'une évaluation.

L'ARS a ainsi diligenté le 11 septembre 2012, une mission d'inspection visant à vérifier les conditions de fonctionnement de l'activité de chirurgie. Le rapport d'inspection a montré que l'établissement avait une activité chirurgicale faible (345 interventions au bloc opératoire en 2011) et atypique, et a mis en évidence un décalage avec les contraintes médico-légales imposées aujourd'hui à l'ensemble des établissements chirurgicaux français.

L'activité de chirurgie ambulatoire sera développée en étroite collaboration avec le centre hospitalier de Valence, dans le cadre de la future Communauté hospitalière de territoire en cours d'élaboration.

Le centre hospitalier de Crest définira un projet de proximité répondant aux besoins de santé de la population de ce secteur.

Cette évolution d'activité est prévue dans le schéma régional d'organisation des soins du Projet régional de santé Rhône-Alpes et ses annexes territoriales, publiés le 30 novembre dernier. Ces documents ont été soumis à la concertation de janvier à juillet 2012 et ont fait l'objet de nombreuses discussions dans le cadre de la conférence de territoire Sud et de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes.